RÉSERVE MUSÉALE

Référent Anaïs RAMEAUX
anais.rameaux@u-bourgogne.fr

Actualisation Mars 2012

SYNTHÈSE

Espace rattaché à un ou plusieurs musées destiné à entreposer les objets des collections lorsqu'ils ne sont pas exposés. La fonction de ce lieu dépasse celle de la simple zone de stockage : la réserve muséale ou les réserves participent à la gestion des collections, elles gardent en sécurité, conservent et sont aussi un lieu d'étude. Pour remplir ces missions, les réserves disposent de moyens technologiques et humains et procèdent à des contrôles des matériaux qui les constituent, de leur climat, de leur sécurité, notamment des accès. D'autres organisations culturelles patrimoniales, les bibliothèques et les archives disposent d'espace aux fonctions similaires.

DÉFINITION USUELLE

LE NOUVEAU PETIT ROBERT (2004) [1]

EXTRAITS

Lieu affecté à la conservation d'êtres ou de choses que l'on veut conserver. Local qui sert à entreposer, à garder. Dépôt des œuvres d'art d'un musée qui ne sont pas exposées.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Réserve = Lieu, local, dépôt

Définition contenant la notion de conservation. Dans le contexte muséal, elle ne prend en considération que les œuvres d'art

- **Objets**
  êtres ou choses que l'on veut conserver, œuvre d'art non exposée
- **Objectifs**
  entreposer, garder, conserver
- **Localisation**
  musée

DÉFINITIONS PRATIQUES

MUSEUM WISE (2003) [2]

EXTRAITS

The place/space for the safekeeping of museum objects not currently on exhibition.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Réserve = Lieu/espace

Définition englobant tous les objets de musée et qui introduit une notion de temporalité (ce qui est mis en réserve n'y est pas définitivement)

- **Objet**
  objets de musée non exposés
- **Objectifs**
  garder en sécurité
- **Localisation**
  musée

VADE-MECUM DE LA CONSERVATION PRÉVENTIVE (2006) [3]

EXTRAITS

Lieu où sont rangées les collections (appelé dépôt ou magasin dans les bibliothèques et centres d'archives) ; in situ, de proximité (couronne), éloignée ou lointaine ; vive, morte ; dormante ; active, non active ; consultable, visitable...

CE QU'IL FAUT RETENIR

Réserve = Lieu

Définition qui n'est plus restreinte aux seuls musées. Différents critères sont listés afin de qualifier plus finement le concept de réserve (essai de typologie)

- **Objets**
  collections
- **Objectifs**
  ranger
- **Localisation**
  musée, bibliothèque, archives

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DE MUSÉOLOGIE (2011) [4]

EXTRAITS

Généralement utilisé au pluriel, les réserves du musée désignent l'espace ou les objets de collection du musée sont entreposés, dès lors que ceux-ci ne sont pas exposés. A l'origine, les espaces de réserve sont pratiquement inexistants au sein des musées. […] L'absence (ou la quasi absence) de réserves induit l'accumulation dans les salles. […] Au début du XXème siècle, se dessine l'importance des espaces destinés à abriter des collections qui ne seront plus directement mises à la disposition du grand public mais pourront être étudiées par des spécialistes ou présentées en alternance, prêtées lors d'expositions temporaires, etc. La gestion des réserves est devenue, dès la fin du XXème siècle un problème de première importance qui a été généralement résolu par la construction d'extension de musées ou par la création de réserves autonomes et parfois communes à plusieurs établissements, parfois à plusieurs kilomètres du lieu initial. Le développement des technologies, autant que celui des professions de régisseur et de conservateur, ont donné lieu à une modernisation considérable de la manière de penser les réserves, notamment en ce qui concerne les matériaux utilisés, le maintien du climat hygrométrique, la sécurité générale et la gestion des accès aux réserves, la gestion informatique des objets, etc.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Réserve = Espace

Définition historique. Elle décrit les différents types de réserve existants actuellement, les professionnels qui en ont la charge et ses principales caractéristiques (matériaux, climat, sécurité, informatisation)

- **Objets**
  objets de collection du musée non exposés
- **Objectifs**
  entreposer
- **Moyens**
  technologies, professionnels, contrôle des matériaux, du climat, de la sécurité et des accès
- **Localisation**
  musée

DICTIONNAIRE DES POLITIQUES CULTURELLES DE LA FRANCE DEPUIS 1959 (2001) [5]

EXTRAITS

Entrepôt confidentiel, par principe inaccessible, sauf exception, les réserves sont un lieu de conservation et d'études d'œuvres non exposées de manière plus ou moins temporaire. Elles sont la part invisible du musée dont la double vocation est de conserver et de montrer au public les œuvres du patrimoine national. Un musée vivant se doit d'enrichir ses collections, aussi l'acquisition continue d'œuvres soulève-t-elle des problèmes de gestion (espace, conservation, finalité du musée). Les œuvres des réserves sont des biens publics inaliénables.
Cette première définition est explicitée par un texte complémentaire qui insiste sur la problématique du choix des œuvres exposées et de celles entreposées.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Réserve = Entrepôt confidentiel, lieu

Définition qui insiste sur le côté secret de la réserve. Restreinte à l'entrepôt d'œuvres, elle est la seule à lier réserve et acquisition et à aborder le statut des objets mis en réserve

- **Objets**
  œuvres non exposées
- **Objectifs**
  conserver et étudier
- **Localisation**
  musée

DÉFINITION INSTITUTIONNELLE

ORGANISMES FRANCAIS

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION [6]

EXTRAITS

De façon complémentaire aux salles d'expositions (permanentes, temporaires, périodiques) les réserves ont aussi une fonction culturelle et patrimoniale. La réserve du musée est un lieu essentiel, car la plus grande partie des collections y est souvent conservée.
La définition des réserves et de leurs fonctions est étroitement liée à celle du musée. La réserve n'est pas un lieu de stockage passif, c'est aussi une zone fonctionnelle de traitement des collections, qui sert à :
- conserver les collections ;
- les étudier (rassembler, identifier, enregistrer) ;
- les gérer pour permettre toutes les formes de diffusion (expositions, publications) et de présentation (permanente, temporaire, périodique).
Le lieu de stockage des collections doit être exclusivement affecté à cet usage. Cet espace de stockage ne doit être confondu avec aucun autre lieu. Ce n'est ni un lieu d'emballage/déballage, ni un lieu de stockage de caisses ou de matériel muséographique, ni un atelier. Dans la mesure du possible les collections en transit (expositions temporaires) et qui ne sont pas la propriété du musée doivent être entreposées dans des locaux distincts (réserves de transit) afin d'éviter tous les risques de contamination (infestation), de confusion et d'erreurs lors des manipulations.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Réserve = Lieu de stockage actif, espace de stockage, zone fonctionnelle

Cette définition souligne la double fonction (culturelle et patrimoniale) de la réserve. Pour souligner cet aspect et pour différencier cet espace des autres lieux d'entrepôt susceptibles d'être présents dans le musée, sont listées toutes les fonctions que n'a pas la réserve.

- **Objets**
  collection du musée non exposés
- **Objectifs**
  stocker, conserver, étudier et gérer
- **Localisation**
  musée

RÉCAPITULATIF DES MOTS-CLÉS

Quoi ? Local / dépôt / lieu / espace / entrepôt / zone

Sur quoi ? Objet muséal non exposé / collection muséale non exposée / œuvre d'art non exposée / êtres ou choses que l'on veut conserver

Qui ? -

Où ? Musée / archives / bibliothèque

Quand ? Toute la durée de « vie » de l'objet lorsqu'il n'est pas exposé

Comment ? Moyens technologiques, professionnels, contrôle des matériaux, du climat, de la sécurité et des accès

Pourquoi ? Entreposer, garder (en sécurité), conserver / ranger / étudier / stocker, gérer

ENVIRONNEMENT SÉMANTIQUE

Synonymes Magasin

Termes associés **et renvois**

Collection, **Conservation préventive**, conservation-restauration, gestion des collections, **musée**, sécurité des collections

---

[1] (2004). *Le nouveau petit Robert*. Paris : Dictionnaires le Robert.

[2] CATO, P. S., MacLAREN, S. B. et GOLDEN, J. (dir.) (2003). *Museum wise*. Washington D.C. : SPNHC.

[3] Département conservation préventive (2006). « Glossaire ». In *Vade-mecum de la conservation préventive*. Paris : C2RMF. Disponible sur : http://www.c2rmf.fr/documents/Vade_Mecum_ConservPrev.pdf (consultée le 25.9.2011)

[4] DESVALLEES, A. et MAIRESSE, F. (dir.) (2011). *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*. Paris : Armand Colin.

[5] WARESQUIEL, E. (de) (2001). *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*. Paris : Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ; Paris : Larousse.

[6] DMF (2004). *Museofiche « La réserve, mode d'emploi »*. Paris : Ministère de la culture et de la communication.